



# Fonds de placement garanti de l'Équitable<sup>MC</sup>

Demande de souscription

d'un compte d'épargne libre  
d'impôt (CELI)

Fonds distincts

# Accès à la *clientèle* de l'Équitable™

En tant que cliente ou client de l'Équitable, vous aurez instantanément accès aux renseignements sur votre contrat par l'entremise du site **Accès à la clientèle de l'Équitable!**

## Qu'est-ce que le site Accès à la clientèle de l'Équitable?

Il s'agit de notre site en ligne sécurisé qui vous permet d'accéder à des outils et à des renseignements sur votre contrat, à votre portée. Grâce au site Accès à la clientèle de l'Équitable vous pouvez :

- **Visualiser les particularités du contrat, y compris :**
  - l'affectation et la valeur marchande des placements
  - l'historique des opérations et les garanties
  - les renseignements sur les paiements par débit préautorisé
  - les renseignements sur les fonds et le rendement
- **Mettre à jour vos renseignements personnels, y compris :**
  - l'adresse et les coordonnées
  - les renseignements bancaires et la date du débit préautorisé
  - les bénéficiaires
- **Accéder à vos relevés, vos feuillets d'impôt et vos lettres.**
- **Et plus encore!**

## Il y a deux façons de s'inscrire à l'Accès à la clientèle de l'Équitable :

1. En inscrivant votre adresse courriel sur la présente demande de souscription; l'Équitable vous transmettra par courriel un lien d'inscription dès que votre contrat est en vigueur.
2. En visitant le site [client.equitable.ca/client/fr](http://client.equitable.ca/client/fr) et en cliquant sur « Créer le compte » dès que vous recevez l'avis d'exécution de votre contrat.

Avez-vous des questions ou aimeriez-vous que l'on vous aide à créer votre compte? Notre équipe du Service à la clientèle se fera un plaisir de vous aider. Vous pouvez la joindre au 1 800 668-4095.



## Fonds de placement garanti de l'Équitable

### Demande de souscription d'un compte d'épargne libre d'impôt

Toutes les sections de la demande de souscription doivent être remplies sauf si on indique facultatif.

1. Renseignements sur le conseiller			Réservé à l'usage interne
Si la conseillère ou le conseiller, ou encore l'AGG ne sont pas admissibles à Fundserv, veuillez fournir le code de conseiller de l'Équitable et le numéro de succursale au lieu des codes de courtier ou de représentant.			Numéro de contrat : _____
Nom de la conseillère ou du conseiller	Code de représentant Fundserv	Adresse courriel du conseiller	Demandes électroniques seulement : Numéro de demande de souscription _____
Nom du courtier ou de l'AGG	Code de courtier Fundserv	Adresse courriel du courtier ou de l'AGG	

2. Type de compte
La présente demande de souscription est destinée au compte d'épargne libre d'impôt (CELI).

3. Renseignements sur le titulaire ou le rentier			
La ou le titulaire sera désigné en tant que rentière ou rentier. La ou le titulaire doit être résident canadien et être âgé d'au moins 18 ans.			
Prénom	Nom de famille	Date de naissance (aaaa/mm/jj)	
Numéro d'assurance sociale (et la date d'expiration le cas échéant)	Sexe <input type="checkbox"/> masculin <input type="checkbox"/> féminin	Numéro de téléphone	
Adresse (numéro, rue et appartement)		Ville ou municipalité	
Province	Code postal	Adresse courriel	Langue préférée <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> anglais
Titre de poste et fonctions (si vous ne travaillez pas actuellement, veuillez indiquer les précisions sur votre dernier emploi)			
<b>Il est important d'indiquer votre adresse courriel!</b> Après le premier dépôt à votre contrat, nous vous enverrons un courriel pour vous inscrire au site <b>Accès à la clientèle de l'Équitable<sup>MD</sup></b> , où vous pouvez visualiser et gérer les renseignements sur votre contrat en tout temps, où que vous soyez.			

4. Renseignements sur le rentier successeur (facultatif)		
La rentière ou le rentier successeur doit être soit la conjointe ou le conjoint du rentier ou son conjoint de fait. Lorsque la rentière ou le rentier décède, le contrat sera maintenu et le rentier successeur deviendra titulaire. Aucune prestation ne sera versée jusqu'au décès du rentier successeur. Note : une personne agissant au nom du titulaire à titre de mandataire ne peut pas désigner un rentier successeur.		
Prénom	Nom de famille	Date de naissance (aaaa/mm/jj)
Lien avec toute personne titulaire <input type="checkbox"/> Conjointe ou conjoint <input type="checkbox"/> Conjointe de fait ou conjoint de fait		Sexe <input type="checkbox"/> masculin <input type="checkbox"/> femme



## Fonds de placement garanti de l'Équitable

### Demande de souscription d'un compte d'épargne libre d'impôt

#### 5. Bénéficiaires

Remplir cette section pour désigner qui recevra une prestation de décès advenant le décès de la dernière personne rentière survivante.

Note :

- **Les mandataires** ne peuvent pas désigner de bénéficiaire. Si une personne autorisée en vertu d'une procuration signe au nom de la ou du titulaire ou de la rentière ou du rentier, laisser cette section vide.
- **Option de règlement sous forme de rente** : Si vous souhaitez que l'une ou plusieurs de vos personnes bénéficiaires reçoivent la prestation de décès sous forme de versements de revenu d'une rente, remplir et joindre le formulaire [Option de règlement sous forme de rente \(n° 455FR\)](#). Si votre conjointe ou conjoint, ou encore votre conjointe de fait ou conjoint de fait est la seule personne bénéficiaire désignée au moment de votre décès et qu'un rentier successeur n'a pas été désigné, il peut choisir de recevoir la prestation de décès ou de maintenir le contrat en vigueur en tant que rentier successeur.

**Au Québec seulement**, le fait de désigner un conjoint ou un conjoint de fait comme bénéficiaire est irrévocable, sauf si vous spécifier que la désignation est révocable ici :

révocable

#### Désignation des bénéficiaires principaux

Toute personne bénéficiaire principale indiquée ci-dessous recevra une prestation de décès après le décès de la dernière personne rentière. La prestation de décès sera répartie également, sauf indication contraire.

Nom des bénéficiaires principaux	Lien avec le rentier (au Québec - lien avec le titulaire)	Date de naissance si personne mineure (aaaa/mm/jj)	Adresse courriel ou numéro de téléphone	Part de la prestation de décès (%)

#### Désignation des bénéficiaires subsidiaires

Les bénéficiaires subsidiaires indiqués ci-dessous recevront uniquement une prestation si tous les bénéficiaires principaux sont décédés lorsque la dernière personne rentière décède. La prestation de décès sera répartie également, sauf indication contraire.

Nom des bénéficiaires subsidiaires	Lien avec le rentier (au Québec - lien avec le titulaire)	Date de naissance si personne mineure (aaaa/mm/jj)	Adresse courriel ou numéro de téléphone	Part de la prestation de décès (%)

Veuillez désigner une ou un fiduciaire pour toutes les personnes bénéficiaires mineures et subsidiaires (sans objet au Québec) :

Nom : \_\_\_\_\_



## Fonds de placement garanti de l'Équitable

### Demande de souscription d'un compte d'épargne libre d'impôt

#### 6. Service de débit préautorisé (DPA) (facultatif)

Utiliser cette section pour demander un débit automatique de votre compte bancaire. Tous les contrats exigent un dépôt initial d'au moins 100 \$ ou l'établissement d'un DPA continu d'au moins 25 \$ mensuellement.

Les comptes bancaires doivent être au nom de la payeuse ou le payeur. Les marges de crédit ou de cartes de crédit ne sont pas acceptées.  
Note : il pourrait y avoir un retard de plusieurs jours entre la date que vous avez choisie et la date du transfert de votre compte bancaire.

##### Renseignements bancaires

Ces renseignements sont requis pour les demandes de DPA unique et continu.

Je confirme que j'ai joint la preuve de renseignements bancaires. (requis)

##### Qu'est-ce qu'une preuve de renseignements bancaires?

La preuve de renseignements bancaires est un document qui comprend les renseignements bancaires et le nom de la ou du titulaire de compte préimprimés sur le document. Par exemple, un chèque annulé, un formulaire de dépôt direct préimprimé de votre banque ou une lettre d'instructions estampillée par votre banque.

##### DPA unique

Nous demanderons un retrait unique de votre compte bancaire en utilisant les renseignements indiqués ci-dessous et déposerons les sommes comme indiqué dans la section Directives relatives aux placements.

Montant : \_\_\_\_\_ \$      Date de débit : \_\_\_\_\_  
 Immédiatement (dès que toutes les exigences de la demande sont satisfaites)  
 Date précise (aaaa/mm/jj) : \_\_\_\_\_

##### DPA continu

En utilisant les renseignements ci-dessous, nous demanderons à la banque de retirer des sommes de votre compte de façon périodique. Si le nom d'un fonds ne correspond pas au code de fonds fourni, le code de fonds sera utilisé.

Montant : \_\_\_\_\_ \$      Date de début (aaaa/mm/jj) : \_\_\_\_\_

Fréquence :

- mensuelle (du 1<sup>er</sup> au 28<sup>e</sup> jour de chaque mois seulement)  
 bimensuelle (deux fois par mois, le 1<sup>er</sup> et 15<sup>e</sup> jour)  
 toutes les deux semaines (du lundi au vendredi seulement)

Code du fonds	Nom du fonds	Option de frais d'acquisition	Affectation (%)
		<input type="checkbox"/> FAI <input type="checkbox"/> CB3 <input type="checkbox"/> CB5	
		<input type="checkbox"/> FAI <input type="checkbox"/> CB3 <input type="checkbox"/> CB5	
		<input type="checkbox"/> FAI <input type="checkbox"/> CB3 <input type="checkbox"/> CB5	
		<input type="checkbox"/> FAI <input type="checkbox"/> CB3 <input type="checkbox"/> CB5	
		<input type="checkbox"/> FAI <input type="checkbox"/> CB3 <input type="checkbox"/> CB5	

Note : les dépôts de la rentière ou du rentier effectués après l'âge de 80 ans se limitent à l'option frais d'acquisition initiaux (FAI).

Si l'option frais d'acquisition initiaux (FAI) est choisie, préciser le pourcentage : \_\_\_\_\_ (de 0 % à 5 %)

- Le pourcentage précisé sera déduit de chaque dépôt et payé à la conseillère ou au conseiller comme commission initiale.
- Si aucun pourcentage n'est précisé, le pourcentage par défaut sera de 0 %.
- Les FAI dépassant 0 % ne sont offerts que si la demande de souscription est soumise avec un code de conseiller Fundserv.



## Fonds de placement garanti de l'Équitable

### Demande de souscription d'un compte d'épargne libre d'impôt

#### 6. Service de débit préautorisé (DPA) (suite) (facultatif)

##### Qu'est-ce qu'une option de frais d'acquisition?

Nos fonds distincts sont offerts avec les options suivantes :

- Option frais d'acquisition initiaux (FAI) : vous et votre conseillère ou conseiller pouvez décider d'un pourcentage qui sera déduit de chaque dépôt (jusqu'à 5 %). Le montant déduit est payé à votre conseiller comme rémunération initiale. Si aucun pourcentage n'est précisé, le pourcentage par défaut sera de 0 %. Les FAI dépassant 0 % ne sont offerts que si la demande est soumise avec un code de conseiller Fundserv. Lorsque vous retirez vos fonds, vous et votre conseiller ne payez pas de frais, pourvu qu'un délai d'au moins 90 jours se soit écoulé depuis le dépôt.
- Option rétrofacturation sans frais d'acquisition (CB3 ou CB5) : vous pouvez retirer vos fonds à tout moment sans payer de frais, pourvu qu'un délai de 90 jours se soit écoulé depuis le dépôt. Selon le moment auquel le retrait est effectué suivant le dépôt, votre conseillère ou conseiller pourrait devoir rembourser une partie de la commission qu'il a reçue à l'Équitable.

##### Renonciation

La payeuse ou le payeur donne la directive et l'autorisation à L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada (l'« Équitable ») et son établissement financier d'effectuer des débits de son compte bancaire, sous réserve des dispositions ci-dessous, aux fins de la collecte des débits préautorisés.

La payeuse ou le payeur renonce au droit de recevoir un préavis du premier débit préautorisé, ou de changement de la date du débit préautorisé en vertu de la règle H1 de Paiements Canada à l'adresse Web [paiements.ca](http://paiements.ca).

##### Type de service

Tous les DPA du compte de la payeuse ou du payeur seront traités comme des retraits personnels.

##### Annulation

La payeuse ou le payeur a le droit de faire annuler la présente entente de DPA en tout temps. Le DPA demeurera en vigueur jusqu'à ce que le payeur en demande l'annulation à l'Équitable.

Note : pour demander une annulation du prochain retrait, veuillez communiquer avec le siège social par téléphone, par la poste, par courriel ou par télécopieur au moins 10 jours ouvrables avant le prochain retrait. La payeuse ou le payeur peut communiquer avec son établissement financier concernant ses droits d'annulation de paiement. Un spécimen du formulaire d'annulation peut être obtenu à l'adresse [paiements.ca](http://paiements.ca) et devra être dûment rempli et envoyé à son établissement financier.

##### Coordonnées

Équitable 1, chemin Westmount Nord, C. P. 1603, succursale Waterloo, Waterloo (Ontario) N2J 4C7

Téléphone : 1 800 668-4095 Télécopieur : 519 883-7404 Courriel : [gestiondupatrimoineindividuel@equitable.ca](mailto:gestiondupatrimoineindividuel@equitable.ca)

##### Recours et remboursement

La payeuse ou le payeur a certains droits de recours si un débit n'est pas conforme aux dispositions de la présente entente de DPA. Il a le droit de recevoir le remboursement de tout débit qui n'est pas autorisé ou n'est pas conforme aux dispositions de la présente entente de DPA.

Pour de plus amples renseignements sur les droits de recours, le payeur peut communiquer avec son établissement financier ou visiter le site Web [paiements.ca](http://paiements.ca).

#### 7. Dépôt initial

Cette section est requise si la section Service de débit préautorisé (DPA) n'a pas été remplie.

Tous les contrats exigent un dépôt initial d'au moins 100 \$ si un DPA n'est pas établi.

Nouvelles cotisations	Transferts externes	Transferts internes
<input type="checkbox"/> Chèque : _____ \$ <input type="checkbox"/> Services bancaires en ligne : _____ \$ <input type="checkbox"/> Prêt : _____ \$ → Société prêteuse : _____	<input type="checkbox"/> Transfert d'une autre compagnie Montant de transfert total : _____ \$ Pour chaque transfert externe, veuillez remplir le formulaire <a href="#">Autorisation de transfert (n° 114FR)</a> . <b>Soumettre une copie à l'Équitable et envoyer l'original à l'autre établissement financier pour demander le transfert.</b> <b>Note :</b> vous et votre conseiller êtes responsables de faire un suivi auprès de l'autre établissement pour vous assurer que les sommes sont transférées.	<input type="checkbox"/> Transfert de l'Équitable → Numéro de contrat de l'Équitable : _____ → Montant : _____ \$ <input type="checkbox"/> Transfert intégral <input type="checkbox"/> Transfert partiel <b>Important :</b> les transferts partiels provenant d'autres contrats seront effectués proportionnellement de tous les placements sauf indication contraire dans la section Directives spéciales ci-dessous.



## Fonds de placement garanti de l'Équitable

### Demande de souscription d'un compte d'épargne libre d'impôt

#### 7. Dépôt initial (suite)

Cette section est requise si la section Service de débit préautorisé (DPA) n'a pas été remplie.

##### Le saviez-vous?

Vous pouvez effectuer des dépôts directement en utilisant les services bancaires en ligne de votre banque. Vous n'avez qu'à ajouter « *Equitable Life Savings Plan* » comme bénéficiaire et saisir votre numéro de contrat de l'Équitable. Vous trouverez votre numéro de contrat dans votre lettre de confirmation. C'est aussi simple que ça! Pour de plus amples renseignements ou pour voir la liste des banques qui offrent ce service, rendez-vous sur le site [equitable.ca/aller/servicesbancairesenligne](http://equitable.ca/aller/servicesbancairesenligne).

#### 8. Source des fonds

Dites-nous comment vous avez obtenu les sommes initialement (et non la provenance du transfert). Sélectionnez toutes les options qui s'appliquent :

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Revenu gagné ou salaire  | <input type="checkbox"/> Divorce ou rupture de mariage |
| <input type="checkbox"/> Pension ou revenu de retraite  | <input type="checkbox"/> Revenu d'entreprise           |
| <input type="checkbox"/> Prêt ou argent emprunté (préciser)   | <input type="checkbox"/> Don (préciser)                |
| <input type="checkbox"/> Vente d'une maison ou d'une propriété (indiquez l'adresse de la propriété)                       | <input type="checkbox"/> Autre (préciser)              |
| <input type="checkbox"/> Produit d'une prestation de décès ou d'une succession (indiquer le nom de la personne décédée) : |  |

Précisions :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

#### 9. Objet du contrat

Pourquoi souscrivez-vous ce contrat? (Tous les contrats ne conviennent pas à toutes fins.)

Veuillez sélectionner toutes les options qui s'appliquent :

- |  |   |  |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Épargne à court terme | <input type="checkbox"/> Retraite ou épargne à long terme | <input type="checkbox"/> Protection d'entreprise ou d'une personne clé ou convention de rachat |
| <input type="checkbox"/> Création d'un revenu  | <input type="checkbox"/> Assurance hypothécaire ou crédit | <input type="checkbox"/> Protection de revenu ou protection familiale                          |
| <input type="checkbox"/> Don                   | <input type="checkbox"/> Aux fins d'éducation             | <input type="checkbox"/> Protection du patrimoine, d'un héritage ou d'un legs                  |
| <input type="checkbox"/> Autre : _____         |   |  |

#### 10. Option de garantie

Veuillez choisir une catégorie de garantie ci-dessous :

- catégorie Placement (75/75)     catégorie Succession (75/100)     catégorie Protection (100/100)

Pour les contrats assortis de la catégorie Protection seulement, vous pouvez choisir la durée de la date d'échéance de la garantie :

- 15 ans plus un jour à partir de la date du dépôt initial (option par défaut si aucune option n'a pas été choisie)
- Choisir ma propre date : \_\_\_\_\_ (cette date doit être plus de 15 ans après la date du dépôt initial)

(aaaa/mm/jj)



## Fonds de placement garanti de l'Équitable

### Demande de souscription d'un compte d'épargne libre d'impôt

#### 11. Directives relatives aux placements

Dites-nous comment vous souhaitez que nous investissions les dépôts effectués à votre contrat. Pour obtenir une liste des fonds offerts, veuillez consulter notre document [Frais des FPG et codes des fonds de l'Équitable n° 2256FR](#).

Note :

- Les dépôts effectués dans une option de frais d'acquisition ne peuvent pas être déplacés ultérieurement dans une autre option de frais d'acquisition.
- Vous ne pouvez pas déposer moins de 25 \$ dans tout fonds.
- Si le nom d'un fonds ne correspond pas au code de fonds fourni, le code de fonds sera utilisé.
- Le code de fonds doit concorder à la catégorie de garantie choisie.

#### Directives pour tout dépôt initial.

Code du fonds	Nom du fonds	Option de frais d'acquisition	Affectation (%)
		<input type="checkbox"/> FAI <input type="checkbox"/> CB3 <input type="checkbox"/> CB5	
		<input type="checkbox"/> FAI <input type="checkbox"/> CB3 <input type="checkbox"/> CB5	
		<input type="checkbox"/> FAI <input type="checkbox"/> CB3 <input type="checkbox"/> CB5	
		<input type="checkbox"/> FAI <input type="checkbox"/> CB3 <input type="checkbox"/> CB5	
		<input type="checkbox"/> FAI <input type="checkbox"/> CB3 <input type="checkbox"/> CB5	

Note : Les dépôts de la rentière ou du rentier effectués après l'âge de 80 ans se limitent à l'option frais d'acquisition initiaux (FAI).

Si l'option frais d'acquisition initiaux (FAI) est choisie, précisez le pourcentage : \_\_\_\_\_ (de 0 % à 5 %)

- Si aucun pourcentage n'est précisé, le pourcentage par défaut sera de 0 %.
- Les FAI dépassant 0 % ne sont offerts que si la demande de souscription est soumise avec un code de conseiller Fundserv.
- Le pourcentage précisé sera déduit du dépôt et payé à la conseillère ou au conseiller comme commission initiale.

#### Directives de placement ultérieures :

- Sauf indication contraire de votre part à une date ultérieure, tous les dépôts futurs seront déposés dans le même fonds que celui du dépôt initial.
- Si l'option frais d'acquisition initiaux (FAI) est choisie, les dépôts futurs imprévus seront affectés avec des FAI de 0 %, sauf indication contraire par écrit par la ou le titulaire.

#### Qu'est-ce qu'une option de frais d'acquisition?

Nos fonds distincts sont offerts avec les options suivantes :

- Option frais d'acquisition initiaux (FAI) : vous et votre conseillère ou conseiller pouvez décider d'un pourcentage qui sera déduit de chaque dépôt (jusqu'à 5 %). Le montant déduit est payé à votre conseiller comme rémunération initiale. Si aucun pourcentage n'est précisé, le pourcentage par défaut sera de 0 %. Les FAI dépassant 0 % ne sont offerts que si la demande est soumise avec un code de conseiller Fundserv. Lorsque vous retirez vos fonds, vous et votre conseiller ne payez pas de frais, pourvu qu'un délai d'au moins 90 jours se soit écoulé depuis le dépôt.
- Option rétrofacturation sans frais d'acquisition (CB3 ou CB5) : vous pouvez retirer vos fonds à tout moment sans payer de frais, pourvu qu'un délai de 90 jours se soit écoulé depuis le dépôt. Selon le moment auquel le retrait est effectué suivant le dépôt, votre conseillère ou conseiller pourrait devoir rembourser une partie de la commission qu'il a reçue à l'Équitable.



## Fonds de placement garanti de l'Équitable

### Demande de souscription d'un compte d'épargne libre d'impôt

#### 12. Rééquilibrage de l'actif (facultatif)

Remplir cette section si vous souhaitez demander un rééquilibrage de l'actif au titre de votre contrat.

- Il est possible de rééquilibrer l'actif uniquement au titre de la même option de frais d'acquisition.
- La date de début reposera sur la date de dépôt initial (p. ex., le fait de choisir la fréquence trimestrielle rééquilibrera les fonds trois mois après la date de dépôt initial et tous les trois mois par la suite.

##### Fréquence

Rééquilibrez mes fonds automatiquement :

- annuellement     semestriellement (deux fois par année)     trimestriellement

##### Directives de rééquilibrage de l'actif (choisir une option) :

- Rééquilibrez pour correspondre à l'affectation des fonds dans la section Directives relatives aux placements
- Rééquilibrez pour correspondre à la section Service de débit préautorisé (DPA)
- Rééquilibrez l'actif selon les directives indiquées ci-dessous

Code du fonds	Nom du fonds	Affectation (%)

Lorsque le nom d'un fonds fourni ne correspond pas au code de fonds fourni, le code de fonds sera utilisé.

##### Qu'est-ce que le rééquilibrage de l'actif?

Si vous choisissez de rééquilibrer automatiquement l'actif, nous achèterons et vendrons les unités à la fréquence que vous choisissez afin que vos placements correspondent à l'affectation que vous avez choisie. Vous pouvez demander de cesser ce processus à tout moment. Il est possible de rééquilibrer l'actif uniquement au titre de la même option de frais d'acquisition.



## Fonds de placement garanti de l'Équitable

### Demande de souscription d'un compte d'épargne libre d'impôt

#### 13. Achats périodiques par sommes fixes (facultatif)

Remplir cette section si vous souhaitez demander les achats périodiques par somme fixe au titre de votre contrat.

- La date de début doit être du 1<sup>er</sup> au 28<sup>e</sup> jour du mois pour toutes les fréquences sauf pour la fréquence hebdomadaire.
- Les achats périodiques par somme fixe seront effectués jusqu'à la date d'échéance facultative inclusivement. Si aucune date d'échéance n'est indiquée, les achats périodiques par sommes fixes seront effectués jusqu'à ce que toutes les sommes qui proviennent du fonds à partir duquel le transfert est effectué sont épuisées.
- Les achats périodiques par sommes fixes peuvent être traités seulement pour les dépôts au titre de la même option de frais d'acquisition.

#### Fréquence

- hebdomadaire
- mensuelle (offerte du 1<sup>er</sup> au 28<sup>e</sup> jour de chaque mois seulement)
- bimestrielle (une fois tous les deux mois)
- trimestrielle
- semestrielle (deux fois par année)
- annuelle

Date de début (aaaa/mm/jj) : \_\_\_\_\_

Date d'échéance facultative (aaaa/mm/jj) : \_\_\_\_\_

Fonds du transfert Montant minimal de 100 \$	Fonds du dépôt Montant minimal de 25 \$ chacun
Code du fonds _____ Montant : _____ \$	Code du fonds _____ Montant : _____ \$
Code du fonds _____ Montant : _____ \$	Code du fonds _____ Montant : _____ \$
Code du fonds _____ Montant : _____ \$	Code du fonds _____ Montant : _____ \$
Code du fonds _____ Montant : _____ \$	Code du fonds _____ Montant : _____ \$

#### Que sont les achats périodiques par sommes fixes?

Les achats périodiques par sommes fixes permettent de composer avec les marchés incertains en investissant des sommes automatiquement à intervalles réguliers, peu importe le prix. L'actif est habituellement substitué d'un fonds plus stable, comme le fonds du marché monétaire, dans un ou plusieurs fonds ayant un potentiel de croissance plus élevé. Au fil du temps, les investisseurs peuvent réduire le coût moyen par unité et diminuer l'incidence de la volatilité des marchés sur leur placement. L'actif peut seulement être substitué dans la même option de frais d'acquisition.



## Fonds de placement garanti de l'Équitable

### Demande de souscription d'un compte d'épargne libre d'impôt

#### 14. Versements de revenu prévus (facultatif)

Veillez remplir la section suivante pour recevoir à intervalles réguliers le montant correspondant à vos retraits prévus de votre contrat de l'Équitable dans votre compte bancaire.

Note :

- La date de début doit être du 1<sup>er</sup> au 28<sup>e</sup> jour du mois.
- Les versements de revenu prévus seront effectués jusqu'à ce que les sommes du contrat ou des fonds choisis ne sont plus suffisantes pour traiter les retraits demandés. Votre dernier versement pourrait être moins élevé que le montant du versement indiqué ci-dessous.

Fréquence :

- mensuelle  
 trimestrielle  
 semestrielle (deux fois par année)  
 annuelle

Date du début (aaaa/mm/jj) : \_\_\_\_\_ (prévoir de trois à cinq jours aux fins de traitement)

Montant du versement : \_\_\_\_\_ \$

**Directives relatives au retrait** (À moins de fournir d'autres directives ci-dessous, les sommes seront retirées de tous les fonds proportionnellement à leur valeur marchande actuelle.)

Code du fonds	Nom du fonds	Proportion (%)

Lorsque le nom d'un fonds fourni ne correspond pas au code de fonds fourni, le code de fonds sera utilisé.

#### Renseignements bancaires

Je confirme que j'ai joint la preuve de renseignements bancaires. (requis)

#### Qu'est-ce qu'une preuve de renseignements bancaires?

La preuve de renseignements bancaires est un document qui comprend les renseignements bancaires et du titulaire de compte préimprimés sur le document. Par exemple, un chèque annulé, un formulaire de dépôt direct préimprimé de votre banque ou une lettre d'instructions estampillée par votre banque.

#### 15. Directives spéciales

Y a-t-il des directives supplémentaires que vous devez fournir pour votre nouveau contrat de l'Équitable?



## Fonds de placement garanti de l'Équitable

### Demande de souscription d'un compte d'épargne libre d'impôt

#### 16. Confidentialité et renseignements personnels

Dans la présente section, sauf indication contraire, les termes « vous » et « votre » renvoient à la ou au titulaire ou à la rentière ou au rentier du contrat.

En soumettant la présente demande de souscription, vous déclarez et vous acceptez ce qui suit :

1. Les renseignements personnels que vous avez fournis de plein gré à la courtière ou au courtier indépendant, ou encore à l'Équitable seront conservés dans les dossiers de l'Équitable et seront utilisés aux fins de souscription, de service, d'administration et du traitement des réclamations ayant trait à la présente demande de souscription, ainsi qu'à tout contrat qui en découle et tout document complémentaire.
2. Pour les besoins mentionnés ci-dessus, les renseignements contenus dans les dossiers sont accessibles et peuvent être communiqués au personnel autorisé de l'Équitable, aux tiers engagés par l'Équitable, à son réseau de distribution, l'administration fiscale canadienne ou étrangère et à toute autre personne ou partie qui obtient votre autorisation.
3. Vos renseignements personnels peuvent être traités et conservés à l'extérieur du Canada et, par conséquent, pourraient être assujettis aux lois de ces territoires de compétence. Si votre contrat est établi au Québec, vos renseignements personnels seront conservés à l'extérieur du Québec.
4. Vous consentez à l'utilisation de votre adresse courriel pour établir un compte Accès à la clientèle de l'Équitable et fournir les avis, effectuer la livraison électronique des documents liés au contrat et communiquer par voie électronique à toute autre fin administrative.
5. Si vous fournissez les coordonnées d'une ou d'un bénéficiaire, vous confirmez que : a) vous avez l'autorisation d'agir en son nom et, par conséquent, b) vous autorisez la cueillette, l'utilisation et la communication de ses renseignements personnels.
6. Demandes électroniques seulement : vous consentez et acceptez que les renseignements contenus dans cette demande, y compris des renseignements personnels sensibles comme votre numéro d'assurance sociale, votre date de naissance et vos renseignements financiers feront partie des documents électroniques fournis à chaque partie qui est tenue de signer la demande. Vous consentez à ce que l'Équitable fournisse les renseignements contenus dans la présente demande à chacune des autres parties à des fins de signature. Si vous ne souhaitez pas donner ce consentement, vous pouvez refuser de signer la demande et informer votre conseillère ou conseiller que vous souhaitez plutôt poursuivre le traitement de la demande en version papier.

Pour de plus amples renseignements au sujet des pratiques de l'Équitable en matière de vie privée et sur la façon de communiquer avec le chef de la protection des renseignements personnels, veuillez consulter le site au [equitable.ca/fr](http://equitable.ca/fr).



## Fonds de placement garanti de l'Équitable

### Demande de souscription d'un compte d'épargne libre d'impôt

#### 17. Conventions et signatures

Dans la présente section, sauf indication contraire, les termes « je », « me », « ma », « mon » et « mes » renvoient à la ou au titulaire du contrat.

En soumettant la présente demande de souscription, vous déclarez et vous acceptez ce qui suit :

1. Mon acceptation du contrat établi atteste de mon approbation de toute modification, correction ou tout ajout à cette demande de souscription apportée par le siège social de l'Équitable par l'entremise d'avenants.
2. Je déclare que tous les renseignements fournis dans le présent formulaire sont à jour, exacts et complets.
3. J'aviserai l'Équitable dans un délai de 30 jours de tout changement relatif à ma résidence fiscale, à mon statut de citoyenneté américaine ou à tout numéro d'identification fiscale.
4. Seul le siège social de l'Équitable est autorisé à modifier la présente demande de souscription, établir un contrat ou retirer des exigences. Toute autorisation doit être présentée par écrit.
5. Le contrat établi n'entrera pas en vigueur avant que toutes les exigences aient été satisfaites et que le dépôt initial effectué avec la demande de souscription n'ait été reçu par mon établissement financier.
6. Je demande à l'Équitable de faire la demande d'enregistrer l'arrangement admissible en tant que compte d'épargne libre d'impôt en vertu de l'article 146.2 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et, le cas échéant, la *Loi sur les impôts* du Québec. Je conviens de fournir tout autre renseignement pouvant être nécessaire à l'égard de l'enregistrement de ce contrat.
7. Je comprend que tous les numéros d'assurance sociale (NAS) sont recueillis aux fins de l'impôt.
8. Je reconnais, comprends et accepte les conditions indiquées à la section de l'entente de service de débit préautorisé (DPA). Toutes les autorisations nécessaires pour les paiements du compte bancaire que j'ai fournies sont indiquées dans la présente demande.
9. L'Équitable n'est pas responsable de la validité ou d'une erreur concernant toute entente de prêt dans le but d'effectuer un dépôt au titre du contrat. L'Équitable n'est pas une partie dans l'entente de prêt. Le contrat est distinct de l'entente de prêt entre toute personne titulaire et le prêteur.
10. J'autorise l'Équitable à exécuter mes directives de service comme fournies par ma conseillère ou mon conseiller. La présente autorisation de négociation peut comprendre notamment, les souscriptions, les dépôts (sauf ceux où les FAI dépassent 0 %), les retraits, les substitutions, les réinitialisations, toute modification des directives relatives aux placements, le rééquilibrage de l'actif, les directives relatives au service de débit préautorisé et tout versement de revenu prévu. Je reconnais que l'Équitable peut effectuer toutes les demandes d'opération autorisées pour mon contrat fournies par ma conseillère ou mon conseiller. J'établirai un compte Accès à la clientèle de l'Équitable, selon les règles administratives de l'autorisation de négociation de l'Équitable.
11. J'ai lu et accepte les conditions indiquées dans la section Confidentialité et renseignements personnels. Je consens à l'entreposage, à l'utilisation, à la rétention et à la divulgation de mes renseignements personnels, comme indiqué dans la présente demande.
12. Je consens et accepte que :
  - a. la présente demande puisse être transmise à l'Équitable et sera considérée par l'Équitable comme l'original de ma proposition d'assurance;
  - b. si un contrat est établi, j'autorise la livraison électronique des dispositions du contrat ainsi que de toute autre communication administrative liée au contrat; et
  - c. la communication électronique de tout autre document ou toute autre communication concernant la présente demande de souscription et tout contrat qui en découle.
13. Consentement au marketing : L'Équitable est autorisée à utiliser les renseignements fournis dans la présente demande de souscription et dans ses dossiers pour me fournir des renseignements sur ses autres produits et services, sauf si j'indique :  Non

J'accuse réception des dispositions du contrat de fonds de placement garanti de l'Équitable, du document Contrat et notice explicative et du document Aperçu des fonds et reconnais que je peux accéder à ces documents en ligne à l'adresse [equitable.ca/aller/contrats](http://equitable.ca/aller/contrats).

#### Signature du titulaire ou du rentier

Signature	Signé dans la province de	Date de signature (aaaa/mm/jj)
-----------	---------------------------	--------------------------------

#### Signature du copayeur (ces renseignements sont requis seulement si plus d'une signature est requise pour autoriser le paiement du compte bancaire)

En signant ci-dessous, le copayeur indique qu'il accepte les conditions indiquées dans la section de l'entente de service de débit préautorisé (DPA).

Signature	Nom de la copayeuse ou du copayeur	Date de signature (aaaa/mm/jj)
-----------	------------------------------------	--------------------------------

- La présente demande est signée par une personne autorisée en vertu d'une procuration au nom d'une autre personne. Veuillez fournir des précisions dans la section Directives spéciales, y compris les noms de toutes les personnes autorisées en vertu de la procuration et au nom de quelle personne elles signent. **Veuillez joindre une copie du document de procuration applicable.**



## Fonds de placement garanti de l'Équitable

### Demande de souscription d'un compte d'épargne libre d'impôt

#### 18. Confirmation du conseiller et signature

À titre de conseillère ou de conseiller, je confirme qu'en apposant ma signature ci-dessous :

1. Je détiens un permis dans la province dans laquelle la demande de souscription est signée (sauf si le titulaire ou rentier réside au Québec auquel cas je détiens un permis dans la province de Québec).
2. J'ai expliqué le contenu des dispositions du contrat de fonds de placement garanti de l'Équitable, du document Contrat et notice explicative et du document Aperçu des fonds à la ou au titulaire, ou à la rentière ou au rentier et je lui ai fourni un exemplaire de ces documents.
3. J'ai communiqué les renseignements suivants à la ou au titulaire, ou à la rentière ou au rentier :
  - a. le nom de la compagnie ou des compagnies que je représente;
  - b. le fait que je puisse toucher des commissions pour la vente de produits de placement assortis d'une composante assurance et que je puisse recevoir des bonis, des invitations à des congrès ou d'autres incitatifs;
  - c. tout conflit d'intérêts que je peux avoir relativement à la présente demande de souscription.
4. J'ai passé en revue les renseignements fournis contenus dans la présente demande de souscription avec la ou le titulaire ou la rentière ou le rentier et, à ma connaissance, ces renseignements sont complets et véridiques.

Signature du conseiller

Date de signature (aaaa/mm/jj)

Vous aurez besoin de trois copies de cette demande (une pour le titulaire, une pour le conseiller et une pour l'Équitable).

# À propos de l'Équitable

Chez l'Équitable, nous croyons en la force de travailler ensemble. Cela oriente notre façon de collaborer les uns avec les autres, la façon dont nous aidons nos clients et nos partenaires, et la façon dont nous soutenons les communautés où nous vivons et travaillons.

Ensemble, nous et nos partenaires de partout au Canada offrons des solutions en matière d'assurance individuelle, d'assurance collective et de gestion du patrimoine individuel. Ainsi, nous aidons nos clients à protéger aujourd'hui tout en préparant demain.

Nous croyons que le monde est meilleur lorsque nous travaillons ensemble à bâtir une vie Équitable pour tous.

